



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le



ID : 070-217001205-20260928-20260959-DE

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Date de la convocation : 22 septembre 2026

Date d'affichage : 06 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit septembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mme et MM S. COLLILIEUX – B. PY – M. JACOBBERGER adjoints – T. SEGUIN – C. HOSATTE – N. SMAINE-PELLETERET – C. PERON – O. HOUILLON – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – J. ORIEZ – M. FAIVRE – S. BERNARD – Z. KANJUGA – F. DEMESY – C. MATHIE – A. LETESTU – M. HEQUET

Pouvoirs : Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – G. BRIOT donne pouvoir à B. PY – M. METTAVANT donne pouvoir à M.C. FAIVRE – S. FASQUELLE donne pouvoir à M. HEQUET

Madame Myriam DUPATY a été désignée secrétaire de séance

DCM 2026/09/59

Subventions automatiques

Le tissu associatif local constitue un pilier essentiel du bien-être, de la solidarité, de l'animation culturelle et du lien social au sein de notre Commune. Afin d'offrir aux associations partenaires une visibilité financière accrue et de pérenniser leurs activités de soutien à la population, il est proposé d'instaurer un dispositif d'attribution automatique des subventions pour toute la durée du mandat municipal.

Chaque subvention sera ainsi reconduite annuellement au même montant jusqu'à la fin du mandat, sous réserve de la disponibilité des crédits inscrits aux budgets primitifs successifs.

1. Tableau des subventions proposées (Total annuel : 8 385,00 €)

N°	Association	Domaine d'activité	Montant Annuel
01	CULTURE 70	Culture & Animation	25,00 €
02	Asso Transhépatites BFC	Santé / Transplants hépatiques	30,00 €
03	ADOT (Don d'organes)	Santé & Don d'organes	30,00 €
04	Croix-Rouge française	Secourisme & Action sociale	122,00 €
05	AFM (Téléthon national)	Recherche médicale & Handicap	30,00 €
06	Prévention Routière	Sécurité routière	150,00 €
07	Ligue Nationale contre le Cancer	Santé & Recherche	30,00 €
08	Les Restos du Cœur	Action sociale & Alimentaire	153,00 €
09	ADAPEI 70	Accompagnement du handicap	30,00 €

N°	Association	Domaine d'activité	Montant Annuel
10	ELIAD	Maintien à domicile & Soins	237,00 €
11	Vaincre la Mucoviscidose	Santé & Recherche	30,00 €
12	Veuves Civiles Haute-Saône (FAVEC)	Soutien familial	260,00 €
13	Association Valentin Haüy (Aveugles)	Aide aux déficients visuels	30,00 €
14	ADMR	Aide à domicile en milieu rural	750,00 €
15	AFSEP (Sclérose en Plaques)	Santé & Recherche	30,00 €
16	Secours Catholique	Solidarité & Action sociale	763,00 €
17	France Alzheimer	Accompagnement des familles	80,00 €
18	Amicale du Personnel Municipal	Action sociale des agents	4 700,00 €
19	Délégués Éd. Nationale (DDEN)	Écoles publiques	75,00 €
20	Les Bons Vivants	Animation locale & Seniors	500,00 €
21	Cheveux d'Argent	Lien social & Aînés	100,00 €
22	Donneurs de Sang Bénévoles	Santé & Dons du sang	200,00 €
23	Banque Alimentaire	Solidarité & Action sociale	30,00 €
TOTAL	23 Associations		8 385 €

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le

ID : 070-217001205-20260928-20260959-DE

Beser
Levrault

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité avec 2 Voix CONTRE (J. ORIEZ et C. HOSATTE) et 22 Voix POUR :

- ❖ VALIDE le versement des subventions automatiques comme indiqué ci-dessus,
- ❖ PRECISE que les crédits seront inscrits au budget,
- ❖ DONNE pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour signer tout document relatif à ce dossier,
- ❖ PRECISE que ces subventions seront reconduites annuellement au même montant jusqu'à la fin du mandat

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE